

Q.—Entrent-ils dans les “ Unions des charpentiers ” en arrivant ici ? R.—Non, ils n’y entrent pas.

Q.—Leur est-il difficile de trouver de l’ouvrage s’ils n’entrent pas dans les Unions ? R.—Quelquefois, dans certains ateliers.

Q.—Les charpentiers, qui appartiennent à une Union, consentent-ils à travailler avec ceux qui n’en font pas partie ? R.—Je ne puis rien affirmer là-dessus. J’ai entendu dire que quelques ouvriers s’y refusent ; mais pour ce qui me regarde je n’ai jamais rencontré de difficulté.

Interrogé par le PRÉSIDENT :—

Q.—Parlez autant que possible, de ce que vous connaissez personnellement ? R.—Je n’ai jamais rencontré aucune difficulté à ce sujet. Ils se sont toujours montrés très sympathiques, et je ne crois pas qu’une telle opposition se soit manifestée parmi eux.

Interrogé par M. FREED :—

Q.—Le charpentier qui refuse d’entrer dans l’“ Union ” n’est frappé d’aucune interdiction, ou inhabilité ? R.—Il ne l’est pas, du moins, dans notre atelier. De fait, je ne travaillerais pas dans un atelier où cela se pratiquerait, et, par conséquent, je ne l’ai vu nulle part où je me suis trouvé. Je suis toujours disposé, moi-même, à travailler avec des hommes libres et à faire de mon mieux pour moi-même et mes confrères, et je ne travaillerais pour aucun patron qui se montrerait partial envers qui que ce soit.

Q.—Pouvez-vous nous donner une idée de la différence qu’il y a dans le coût de la vie, entre aujourd’hui et il y a quinze ou seize ans, lorsque vous êtes arrivé ici ? Le coût de la subsistance est-il plus élevé, ou moins élevé, aujourd’hui, pour vivre également bien ? R.—A tout considérer, si ce n’est dans le loyer, je ne sache pas qu’il y ait beaucoup de différence.

Q.—Le loyer est-il plus élevé ? R.—Oùï, j’ajouterais que je suis un homme marié et que j’ai une nombreuse famille, et je considère, à tout prendre, que je puis vivre aussi aisément et à aussi bon marché maintenant, malgré le loyer plus élevé, qu’il y a douze ans.

Q.—Croyez-vous que vous êtes mieux, aujourd’hui, avec un salaire plus élevé que vous n’étiez il y a douze ans ? R.—Oui, je le crois. Je suis mieux aujourd’hui, avec vingt-cinq centins par heure que je n’étais alors avec vingt centins.

Q.—Et l’augmentation du salaire vous est favorable ? R.—Certainement. J’ai maintenant, vingt-cinq centins par heure et même 27½ centins, quand la chance me favorise.

Q.—Peut-être ne comprenez-vous pas ma question. Pouvez-vous, avec les 20 centins que vous gagnez par heure aujourd’hui, acheter autant que vous auriez acheté alors avec le même argent ? R.—Je le crois.

Q.—Alors, l’augmentation des salaires est tout à votre avantage ? R.—Oui.

Q.—Est-il des artisans de vos connaissances à Toronto, qui soient propriétaires des maisons qu’ils habitent ? R.—Oh ! oui, un bon nombre d’entre eux le sont.

Q.—Croyez-vous qu’ils doivent beaucoup sur leurs maisons, ou croyez-vous que ces maisons soient en grande partie payées ? R.—Je ne connais rien de cela.

Interrogé par le PRÉSIDENT :—

Q.—Quelle est leur condition générale ? R.—Je pourrais difficilement le dire. Plusieurs ont de grandes difficultés à faire face à leurs obligations et à se débrouiller en toute chose. Plusieurs autres ont eu de la maladie dans leur famille, ou quelque autre chose de ce genre ; mais je sais qu’il y en a aussi un grand nombre dont les propriétés ne sont pas endettées. Ils peuvent avoir eu à surmonter de grandes difficultés ; mais ils y ont réussi.